COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Conseillers municipaux en exercice	19
Présents	19
Quorum	10
Votants	19

Le cinq juin deux mil vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le premier juin 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

Etaient Présents : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, GARCIN-GOURILLON Christine, REYNOUD Henri, STEKELOROM Dominique, JUGLARET Laurent, WAJS Alexandre, LAFFITTE Patrick, JUAN PIRÉ Elisabeth, COLOMEDA Sylvie, MOUCADEL Virginie, CHAIM Sabine, GARZINO Murielle, THOMAS Sébastien, SANTÉ Michel, Lucie BABIN, ARSAC Claire, SERRIER Jean-Guy et CHENEVEZ Olivier,

Pouvoirs : /

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Alexandre WAJS

N°2026/06/05/09- Objet : Travaux de requalification du parc Benjamin PRIAULET. Approbation avenants au marché alloti de travaux.

Rapporteur : Patrick LAFFITTE

Vu le Code de la Commande publique et notamment ses articles L2194-1 et suivants ;
Vu la délibération n°2025/12/19/05 du 19/12/2025 portant attribution du marché alloti de travaux pour la requalification du jardin Benjamin Priaulet.

Considérant les divers travaux à effectuer et apparus nécessaires en cours d'exécution du marché de travaux précité et ayant une incidence technique sur le contenu du cahier des charges ou bien seulement financièrement s'il s'agit de travaux supplémentaires décidés d'un commun accord entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, oui l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE les projets d'avenants suivants tels qu'annexés à la présente délibération :

- **Avenant unique au lot n°1 « VRD Génie civil »** pour un montant arrêté à 2 096,40€ HT et augmentant le montant initial de 1,38 %, soit un montant définitif s'élevant à 154 173,41 € HT ;
- **Avenant unique pour le lot n°4 « Plantations- espaces verts »,** regroupant divers devis et portant sur des travaux supplémentaires pour un montant arrêté à 8 680€ HT, augmentant le montant initial de 10,2 %, soit un montant définitif s'élevant à 93 762,50 € HT ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : 09 JUIN 2026

Publication sur le site de la mairie le : 09 JUIN 2026

Secrétaire de séance

Alexandre WAS

Le Maire,

Jean-Christophe CARRÉ

Délai et voie de recours : le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille (31, rue Jean-François Leca à 13235 MARSEILLE Cedex 2) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

AVENANT N° 1... [1]

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE MAUSSANE-LES-ALPILLES
Avenue de la vallée des Baux
13520 Maussane-les-Alpilles

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SAS EIFFAGE ROUTE GRAND SUD
Établissement Alpes Vaucluse BP 40 024 –
Rte de 'Isle SI Sgue
84 301 CAVAILLON CEDEX

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Requalification du parc Benjamin PRIAULET – lot N°1 VRD

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 5 janvier 2026
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 75 jours.
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Taux de la TVA : ...20%
  - Montant HT : 152 077,01 €...
  - Montant TTC : 182 492,42 €

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Plus-value : MODIFICATION RESEAU ECLAIRAGE ET AJOUT CAMERA

	11 - Eclairage				
11.1	Terrassements				
11.1.1	- Terrassement tranchée en terrain de toute nature	M3	10,80	25,00 €	270,00 €
11.1.2	- Evacuation des déblais	M3	10,80	20,00 €	216,00 €
11.2	Remblais				
11.2.1	- Granulats 6/10 pour lit de pose et enrobage canalisation	M3	6,48	25,00 €	162,00 €
11.2.2	- Grave concassée 0/31,5	M3	4,32	25,00 €	108,00 €
11.3	Câble et fourreau y compris grillage avertisseur				
11.3.1	- Câble d'alimentation Mat U 1000 RO2V, et fourniture et pose TPC Ø63	ML	101,00	8,00 €	808,00 €
11.3.2	- Câblette cuivre 25mm², fourniture et pose	ML	101,00	4,00 €	404,00 €
11.4	Massif d'ancrage				
11.4.1	- Massif d'ancrage pour candélabre simple	U	4,00	300,00 €	1 200,00 €
11.5	Equipement éclairage				
11.5.1	- Ensemble mât simple Ht. 5m LED	U	4,00	1 000,00 €	4 000,00 €
	Montant total HT				7 168,00 €
	Caméras				
11.1	Terrassements				
11.1.1	- Terrassement tranchée en terrain de toute nature	M3	9,12	25,00 €	228,00 €
11.1.2	- Evacuation des déblais	M3	9,12	20,00 €	182,40 €
11.2	Remblais				
11.2.1	- Granulats 6/10 pour lit de pose et enrobage canalisation	M3	5,50	25,00 €	137,50 €
11.2.2	- Grave concassée 0/31,5	M3	3,62	25,00 €	90,50 €
11.3	Câble et fourreau y compris grillage avertisseur				
	- Fourniture et pose TPC Ø63 verte	ML	68,00	5,00 €	340,00 €
11.7	Raccordement sur réseaux existant	U	1,00	200,00 €	200,00 €
	Montant total HT				1 178,40 €

Montant HT	8 346,40 €

Moins-value :

MODIFICATION DE L'ARROSAGE

8	8 - Arrosage				
8.4	Accessoires et ouvrages				
8.4.2	- Regard 50x50	U	-1,00	500,00 €	-500,00 €
8.4.3	- Accessoires divers	Ft	-1,00	1 000,00 €	-1 000,00 €
8.4.4	- Fourniture et mise en place d'une pompe dans le puit existant pour arrosage y compris by-pass	Ft	-1,00	3 000,00 €	-3 000,00 €
8.6	Essais et contrôles				
8.6.1	- Essais de pression sur réseau ARR	Ft	-1,00	250,00 €	-250,00 €
	Montant total HT				-4 750,00 €

Montant HT	-4 750,00 €

MODIFICATION DU MIRROIR D'EAU

5	5 - Mirroir d'Eau				
5.4	Accessoires et ouvrages				
PN	- Moins-value au prix 5.4.1 pour réalisation de la dalle en 12cm d'épaisseur	Ft	1,00	-1 500,00 €	-1 500,00 €
	Montant total HT				-1 500,00 €
				Montant HT	-1 500,00 €

plus-value : 8 346,40 €
moins-value : 6 250, 00 €
incidence en plus-value : 2 096,40 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☒ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 096,40 €.....
- Montant TTC : 2 515,68 €...
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,38 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 154 173,41 €.....
- Montant TTC : 185 008,09 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Borc Michel Chef d'Agence	Cavaillon 03/06/26	EIFFAGE ROUTE Eiffage Route Grand Sud Etablissement Alpes Vaucluse Route de l'Isle-sur-la-Sorgue - BP 40024 84301 CAVAILLON Cedex Tél. 04 90 06 46 46 - Fax 04 90 76 09 62 SIRET 398 762 211 00025 - APE 4211Z TVA FR 01 398 762 211

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

AVENANT N° 1... [1]

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE MAUSSANE-LES-ALPILLES
Avenue de la vallée des Baux
13520 Maussane-les-Alpilles

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

JARDINS DE PROVENCE MÉDITERRANÉE
192, Chemin du Moulin de Pascale
34130 Mudaison

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Requalification du parc Benjamin PRIAULET – espaces verts lot N° 4

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 5 janvier 2026

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 6 mois calendaires, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Taux de la TVA : ...20%
  - Montant HT : 85 082,50 €...
  - Montant TTC : 102 099,00 €

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Plus-value : MODIFICATION RESEAU ARROSAGE

Désignation des ouvrages	U	Qté	P.U.	Montant
Réalisation d'un réseau d'aspersion pour la prairie Fourreaux sous allées à la charge du lot VRD	m2	240	9,00	2 160,00
Réalisation d'un réseau d'arrosage pour les arbres avec couronnes de gouttes à gouttes Fourreaux sous allées à la charge du lot VRD	Unité	16	45,00	720,00
Fourniture et pose d'une pompe immergé pour alimenter l'arrosage automatique depuis le puis y compris réservoir diaphragme et boitier de contrôle Fourreaux sous allées à la charge du lot VRD Attente électrique à votre charge à proximité du puits	Forfait	1	3 000,00	3 000,00
Réalisation d'un bipasse automatique depuis le réseau d'eau de ville	Forfait	1	1 300,00	1 300,00
Réalisation d'un abris en bois pour l'installation surpresseur et boitier de commande 1m/1m	Forfait	1	1 500,00	1 500,00
			Total H.T. EUR	**8 680,00**
			T.V.A. 20%	1 736,00
			Total T.T.C. EUR	**10 416,00**

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☒ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8 680,00 €.....
- Montant TTC : 10 416,00 €...
- % d'écart introduit par l'avenant : 10,2 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 93 762,50 €.....
- Montant TTC : 112 515, 00 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ……. , le ……

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……, le ……

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)